



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT



Attestation de compétences
Certificat de réalisation

DATE(S)

À déterminer

LIEU

CCI DU CHER
Avenue d'Issoudun
18000 BOURGES

DURÉE

1 jour soit 7 heures

PUBLIC(S)

Professionnels de l'immobilier souhaitant mettre à jour leurs connaissances, et comprendre les conséquences des nouvelles lois, sur l'exercice de la profession

OBJECTIFS

- » Connaître et appliquer au quotidien la Charte de Lutte contre les discriminations dans l'accès au logement
- » Repérer et anticiper les situations de discrimination

COMPÉTENCES VISÉES

- » La définition de la discrimination
- » Le cadre légal de la lutte contre la discrimination dans l'accès au logement
- » Les différentes formes de discrimination
- » La réalité de la discrimination
- » Les solutions pour lutter contre la discrimination et éviter les poursuites

EMPLOIS VISÉS

Optimisation des outils et pratiques dans ses missions quotidiennes

MODALITÉS D'ACCÈS

- » Bulletin d'inscription
- » Entretien d'étude du besoin
- » Questionnaire de positionnement
- » Convention de formation
- » Clôture des inscriptions 15 jours avant

PRÉREQUIS

Aucun



TAUX*

Taux de satisfaction	94,80%
Taux de certification	100%
Taux de rupture	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 3 mois	<i>non concerné</i>
Taux d'insertion à 6 mois	<i>non concerné</i>
Taux de poursuite d'étude	<i>non concerné</i>

*Taux de satisfaction global des formations du parcours développement des compétences calculé en 2023

**ACCESSIBILITE
HANDICAP**

Etude des besoins spécifiques au cas par cas
Aide à la constitution des dossiers
Adaptations spécifiques.
Contactez notre référente handicap pour plus d'informations :



Nathalie BONNARD
nathalie.bonnard@cher.cci.fr
02 48 67 55 55

TARIFS

300€/personne (Net de TVA)
Possibilité de prise en charge par OPCO

CONTACTS
CCI FORMATION¹⁸

Diane HAPPE
Fadila EL MEZOUARI

cciformation18@cher.cci.fr | 02 48 67 80 64
CCI du cher - Avenue d'Issoudun
CS 70237 - BOURGES CEDEX

cher.cci.fr

PÉDAGOGIES & MOYENS

- » Intervenants professionnels et issus du secteur
- » Participative et directement opérationnelle
- » Activité centrée sur les spécificités de l'entreprise
- » Distanciel possible si conditions l'exigent
- » Groupe de 5 à 12 personnes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- » Evaluation de l'acquisition des compétences via des mises en pratique et exercices pendant la formation
- » Evaluation de la formation à chaud par chaque participant
- » Evaluation à froid (entre 3 et 6 mois)
- » Evaluation par l'intervenant du groupe et de la bonne acquisition des compétences + réponse aux objectifs



Date de mise à jour : juillet 2024

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION*

*Des modifications peuvent intervenir pour répondre au mieux aux attentes de l'entreprise et des salariés formés.

Les modules

1. DÉFINITION DE LA DISCRIMINATION

Distinction discrimination/préjugé

Les critères servant de base à la discrimination :

- Caractéristiques de la personne
- Libertés, individuelle ou collective
- Autres critères

2. LE CADRE LÉGAL DE LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS L'ACCÈS AU LOGEMENT

Le code pénal

La loi du 6 juillet 1989

La loi Hoguet

La loi Alur

Le décret du 28 août 2015

3. LES DIFFÉRENTES FORMES DE DISCRIMINATION

Directe

Indirecte

Harcèlement discriminatoire

L'injonction à discriminer

Schéma des risques

4. LA RÉALITÉ DE LA DISCRIMINATION

Au stade de la visite

Après la visite

Taux de refus

Exemples et risques encourus

Les décisions du Défenseur des Droits

Cas jurisprudence

5. LES SOLUTIONS POUR LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION ET ÉVITER LES POURSUITES

Les 8 étapes proposées par la Défenseure des droits

Les 20 points à vérifier

Les clauses de non-discrimination à insérer dans le mandat